AR Prefecture

063-256301375-20250917-DBS20250905-DE Reçu le 01/10/2025 Publié le 01/10/2025

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

2, Place Raymond Gauvin 63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20250905

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 septembre à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 08/09/2025.

<u>PRESENTS</u>: MM. SOUCHAL – VENEAULT – CAZEAU – GUILLOT - SABY - PERRIN - GIDEL — Mmes LELONG - GIRAUD.

Nombre de membres : en exercice : 14

Présents:

Votants: 10 (dont 1 pouvoir)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Adhésion à HANDESIA

Le Président informe les membres du bureau que, depuis 2020, l'Équipe Relais Handicaps Rares Auvergne Rhône-Alpes (ERHR AuRA) a créé un annuaire des ressources spécialisées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le périmètre de la région.

Cet annuaire de format numérique est en ligne, permet de :

- Capitaliser les connaissances territoriales, les cartographier et repérer les compétences spécifiques des ressources (tous secteurs : sanitaire, médico-social, social et droit commun),
 - Connaître les interactions entre les ressources,
- Organiser et diffuser l'information aux personnes en situation de handicap rare et à leurs proches aidants.

Depuis 2025, cet outil a vocation à être élargi aux acteurs de la santé mentale et peut être configuré en termes d'échelle territoriale. Au vu des échanges avec les services du SMADC et ERHR AuRa, cet outil répond aux objectifs de la plateforme de santé mentale qui se déploie sur les Combrailles dans le cadre du contrat local de santé.

L'objectif est de disposer d'un annuaire des acteurs intervenant en matière de santé mentale et de disposer d'informations pertinentes et régulièrement actualisées. La nécessité d'un tel outil est ressortie nettement des travaux des réunions associant les acteurs de santé mentale. Cet annuaire sera mis à jour par le chargé de mission du SMADC

AR Prefecture

063-256301375-20250917-DBS20250905-DE

Regu le 01/10/2025

Petropesmettra/aux2agteurs locaux de trouver es ressources mobilisables dans le cadre des

L'utilisation de cet outil implique une participation financière d'un montant annuel de 1621€.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

DECIDE: de participer financièrement à hauteur de 1 621 € afin de pouvoir utiliser cet outil.

DIT: que les crédits seront prévus au budget au compte 6281.

AUTORISE: le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL

Le Président,

Boris SOUCHAL